



SMEHE

Département de l'Oise
Arrondissement de Beauvais
Canton de Mouy

SYNDICAT MIXTE DES EAUX DE HERMES ET ENVIRONS

Siège : Mairie de Hermes (60370)
E-mail : smehe60370@gmail.com

COMPTE-RENDU de CONSEIL SYNDICAL Lundi 14 juin 2021

L'ordre du jour sera le suivant :

- Désignation d'un(e) secrétaire de séance
- Approbation du C.R. du 22 mars 2021
- **Présentation du RAD 2020, par Véolia**
- **Décarbonatation :**
 - Fonctionnement de l'installation
 - Chiffrage, dont les surcoûts ; subventions
 - Note ARS accompagnant les factures
 - Retour sur la visite des installations pour le comité syndical (10 mai)
 - Inauguration en septembre : date et organisation
 - Panneau d'information dans les villages
- **Investissements / travaux / entretien - Fonctionnement des installations**
 - Chloration, par P Wawrin et par Véolia
 - Accès aux données de production via extranet Véolia
 - Bâche de reprise : pompe de secours 25 m3/h ; débitmètre sur rejet vers le Sillet
 - Phénomène d'artésianisme au forage : constats, conséquences, travaux réalisés
- **Finances**
 - Prévisions à long terme
 - Délibération au sujet des durées d'amortissement
- **Autres points**
 - Création d'un site internet
Délibération pour convention avec l'Adico
Constitution d'un groupe de travail
 - Fixation de la prochaine date du comité syndical : 20 septembre ?

L'an deux mille vingt et un, le 14 juin à 18h00, s'est réuni à la salle de conseil de Berthecourt, sous la présidence de Didier POPOT, Président, le comité syndical formé par les délégués des 9 communes adhérentes.

12 membres présents + 1 pouvoir.

Mr Claux absent excusé, pouvoir à Mme Brichez.

Mme Borderes absent excusé, remplacée par Mme Moreira

Mr Jambois absent excusé

Le quorum étant atteint, le président, ouvre la séance.

Communes	Délégués			
BAILLEUL SUR THERAIN				
BERTHECOURT	M.	POPOT	Et	Mme MOREIRA
HEILLES				
HERMES	M.	BALACHE	Et	M. BRIGAUD
HONDAINVILLE	Mme	BRICHEZ	Et	M.DEFROCOURT
ROCHY CONDE	Mme	CANDILLON	Et	M.ROUSSEL
SAINT FELIX	MM.	ROUILLE	ET	LEBEGUE
THURY SOUS CLERMONT	MM.	CLAUX		
VILLERS SAINT SEPULCRE	M.	WAWRIN	Et	M.MONCORGER

1- Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Madame Brichez est désignée secrétaire de séance.

2- Approbation du compte rendu de la séance du 22 mars 2021

Le Président met au vote le compte-rendu de la séance du 22 mars 2021.
Validé à l'unanimité avec **13 voix « POUR »**

3- Rappel de l'ordre du jour

Le Président donne lecture de l'ordre du jour.

4- Présentation du RAD 2020, par Véolia

Mr de Fruyt effectue une présentation résumée du RAD 2020, s'appuyant sur un powerpoint projeté à l'écran. S Vandeputte est également présent.

Les participants posent des questions au fur et à mesure de l'intervention. Voici les principales :

- Niveau de perte ; rôle de la sectorisation
- Gestion des impayés, rappel de la loi Brottes

Le RAD 2020 sera joint au CR de cette réunion.

Les communes ont l'obligation de le présenter en conseil municipal.

5- Décarbonatation

- Fonctionnement de l'installation
 - RAS, l'installation fonctionne parfaitement bien.
- Chiffrage, dont les surcoûts ; subventions
 - Aucun élément nouveau depuis la dernière réunion.
- Note ARS accompagnant les factures
 - Le sujet a été abordé à plusieurs reprises
 - Le syndicat avait écrit à l'ARS en 2020. Ce courrier n'a jamais eu de réponse. De ce fait, la note controversée de l'ARS risque de nouveau d'être jointe à la facturation de Véolia aux usagers qui interviendra en septembre.
- Retour sur la visite des installations pour le comité syndical (10 mai)
 - Le tour de table révèle que les participants à cette visite l'ont trouvé très intéressante, avec des explications très claires apportées par Véolia.
- Inauguration en septembre :
 - D Popot présente un power point décrivant les modalités d'invitation (dont le liste des invités) et de déroulement de cette inauguration.
 - Les dates proposées sont le 13 ou le 20 septembre à 17h00, à fixer en accord avec le Conseil départemental.
 - Les participants approuvent ces dispositions.
- Panneau d'information dans les villages
 - Tour de table, pour voir comment les communes utilisent les affiches en format A3 et A4 en différents endroits de la commune.

6- Investissements / travaux / entretien - Fonctionnement des installations

- Chloration, par P Wawrin et par Véolia
 - Mr Wawrin revient sur la tournée qu'il a effectué le 30 mars dans chaque commune, remerciant au passage les élus pour l'accueil qu'il a reçu. Il a utilisé un appareil de mesure similaire à celui acquis par le syndicat.
 - Il rappelle l'exigence réglementaire : 0,1 mg par litre en tous points du réseau.
 - Hermes et Berthecourt ont présenté les taux les plus élevés, Thury le plus bas.
 - L'objectif de ces contrôles est de connaître la valeur en tous points du réseau d'une part et de comparer avec les valeurs mesurées par Véolia au niveau de la bache de reprise d'autre part.
 - P Wawrin envisage de refaire une tournée au mois de juillet, date à préciser.
 - Le chlore entraîne une odeur peu agréable. L'objectif du syndicat est que le taux de chlore soit le plus bas possible, tout en respectant la norme. La pose d'un analyseur en continue à la sortie du réservoir ne pourra que nous aider.
 - Mr Popot remercie Mr Wawrin pour ce gros travail effectué !
- Accès aux données de production via extranet Véolia
 - S Vandeputte de chez Véolia présente ce nouveau service, via un powerpoint ; les données de production, stockage d'eau, sectorisation, chloration pH et tH seront accessibles aux élus, à tout moment.
 - L'application est encore en cours de test, et devrait être disponible pour la fin du mois.
 - Les données seront disponibles sur plusieurs échelles de temps : jour, semaine, mois.
 - La durée d'archivage reste à préciser.
- Bâche de reprise : pompe de secours 25 m3/h ; débitmètre sur rejet vers le Sillet
S Vandeputte indique qu'à la demande du syndicat Véolia étudie la possibilité d'acquérir en secours une 2^e pompe 25M3/h et d'installer un débitmètre sur le rejet vers le Sillet, avec une alarme
- Phénomène d'artésianisme au forage : constats, conséquences, travaux réalisés
Le phénomène continue de se produire.
Dernière solution envisagée par Véolia : conduire cet excédent d'eau vers le Sillet, ce qui suppose d'installer une conduite et d'obtenir les autorisations nécessaires.
Véolia est en attente de la réponse de la Police de l'eau. De ce fait, les travaux n'ont pas pu être engagés.

7- Finances

- Prévisions à long terme
 - Rien de nouveau
- Délibération au sujet des durées d'amortissement
 - Mme Brichez indique que par le passé les amortissements n'étaient pas enregistrés. Elle suggère que les écritures soient passés sur les investissements les plus récents.
 - Elle présente les durées d'amortissement mentionnées dans le projet de délibération, tant pour les immobilisations corporelles que les immobilisations incorporelles.
 - Elle met au vote cette délibération, qui est adoptée à l'unanimité avec 13 voix pour.

8- Autres points

- Création d'un site internet
 - Mr Popot indique que le syndicat ne dispose à ce jour d'aucun moyen de communication à destination des usagers. Cette situation a montré ses limites lorsqu'il s'est agit d'informer de l'arrivée de la décarbonatation. L'idée est donc de créer un site internet.
 - Le choix de l'Adico est motivé par une tarification particulièrement attractive d'une part et une offre parfaitement calibrée pour les collectivités locales d'autre part. L'Adico a fait au bureau du syndicat une présentation de site. Des communes du syndicat font appel ou vont faire appel à l'Adico pour leur site.
 - Mr Popot explique que les exigences de la norme RGAA, qui définit les règles d'accessibilité et celles de la RGPD seront satisfaites. Concernant la RGAA, un audit, payant, est obligatoire.
 - Délibération pour convention avec l'Adico
 - Mr Popot met au vote la délibération, qui est adoptée à l'unanimité des 13 voix.
 - Constitution d'un groupe de travail
 - Ce groupe devra définir l'architecture du site et apporter les contenus.

- Il est ouvert à la totalité des élus qui siègent au syndicat et il n'est nul besoin d'avoir des connaissances en informatique. Souhaitent intégrer ce groupe Mr Lebegue, Mr Wavrin, Mr Rouille et Mr Popot.
 - La première réunion aura lieu lundi 28 juin à 18h00
- **Fixation de la prochaine date du comité syndical :**
Le Président propose le 20 septembre (en supposant que l'inauguration intervienne le 13 sept).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Le Président

La secrétaire de séance

Didier POPOT

Michèle Brichez